

Édito

Elevage des crises ... ou développement des agricultures ?



Plan de sauvetage, alertes, élevage en survie, végétalisation accélérée ... Un vent de sinistrose souffle à nouveau sur l'élevage français et les manifestations reprennent dans les campagnes.

Pourtant les prix des productions animales sont plutôt élevés : du lait payé 330€ sur la campagne, du porc à 1,60€/kg payé actuellement ... mais des céréales et des intrants au prix fort.

D'où vient ce sentiment de crise à répétition (tous les deux ans !), d'où viennent les interrogations croissantes des responsables politiques sur la réalité de ces difficultés ? Et surtout où se situent-elles objectivement ?

Une question de culture

Le contexte économique a changé profondément induisant une variabilité des cours donc des revenus à laquelle les 240 000 éleveurs de bovins et ovins français ne sont pas habitués. La politique agricole et le discours militant ont depuis longtemps construit autour d'eux une digue économique et culturelle face aux aléas du marché. Cette culture de gestion dans la durée ne fait pas partie du code génétique de ces éleveurs contrairement aux éleveurs de porcs ou aux arboriculteurs par exemple.

Ainsi il manque actuellement 30€/1000 L pour couvrir le prix d'équilibre en lait alors que sur la campagne passée il y avait un excédent de 30 €/1000 L ... Ce manque est de 10 000 € pour un élevage de 400 000 L qui dégage sur l'activité lait un chiffre d'affaire d'environ 170 000 € et mobilise environ 400 000 € de capitaux. Doit-on pour autant parler de crise conjoncturelle économique ou plutôt de crise de gestion ?

Les éleveurs de viande ont vu leurs résultats progresser de 5 à 10 000 € pour rester à un

niveau certes bas mais nettement supérieur aux années précédentes... Sommes nous véritablement en crise ?

Certains éleveurs en grande difficultés

Avec la variabilité des prix des produits, des intrants et des volumes commercialisés les écarts de performances s'accroissent de manière très rapide entre les exploitations d'élevage. Ainsi certains éleveurs sont actuellement dans une phase critique alors que d'autres, sur le même type d'exploitation, s'en sortent très bien... Sommes nous devant une difficulté de type crise économique ou dans un nouveau contexte qui augmente considérablement le niveau de compétences nécessaires pour réussir dans le métier d'agriculteur.

Si c'est le cas quelles sont les mesures structurelles à prendre pour accroître la performance globale de l'élevage français ? Que faut-il proposer aux éleveurs qui n'ont pas su profiter des années 2010 et 2011 pour remonter leur trésorerie après la crise de 2009.

L'analyse est la même en grande culture avec des écarts de coûts de revient pouvant atteindre 70€/T en blé. Ceci étant avec du blé à 220€ l'insuffisance de performance technique ou commerciale est aujourd'hui masquée. En étendant la sole céréalière dans des zones à faible potentiel on peut se demander si nous ne sommes pas patiemment en train d'y construire les conditions d'une belle crise.

(suite Édito p2)



Crise culturelle ou eldorado cultural ?

Le sentiment de crise vécu actuellement par les éleveurs et la tentation grandissante d'abandon de l'élevage pour la culture sont sans doute bien davantage dus à la hausse de prix « subie » par les céréaliers qu'à la baisse des prix « encaissée » par les éleveurs. Risquons une explication : le malaise actuel de l'éleveur proviendrait pour partie de la différence de perception existante entre le travail produit et le bénéfice attendu en élevage comparativement à la culture. Alors crise en élevage ou rente en céréales ? Cette différence est-elle un mythe ou une réalité objective durable dans tous les territoires ?

Une question de lisibilité et de repères

Le manque ou la modification des repères accentuent l'inconfort des éleveurs et le sentiment de crise. En effet la variabilité des prix induit automatiquement une instabilité des résultats instantanés et génère donc des fluctuations de trésorerie. Un éleveur laitier a sou-

vent pour horizon de gestion de trésorerie le mois ou le trimestre. Le contexte change, il faut donc allonger la focale. De nouveaux repères de gestion sont à construire.

Le mode de fixation des prix entraîne souvent un problème de lisibilité pour l'agriculteur. Par exemple le prix du lait en ferme est actuellement dans une phase basse alors que les cours mondiaux s'envolent c'est tout le mécanisme français de temporisation qui est mis en cause (quand les cours baisseront le problème sera inverse et on parlera de différentiel de compétitivité avec l'Allemagne. Actuellement les allemands devraient trembler face à l'avantage des laiteries françaises sur le coût de la matière première...).

Sortie de crise ou réformes structurelles ?

La question des réserves de trésorerie est vitale pour l'évolution de l'agriculture. Tout doit être fait pour diminuer le niveau de capitalisation dans les immobilisations par l'agriculteur et pour constituer des réserves de liquidités. C'est une question de raisonnement de ges-

tion donc psychologique. L'outil fiscal est un puissant levier de l'action publique en la matière.

La question de l'exigence en compétences et compétitivité donc la question des alliances (complémentarité des compétences et augmentation de la taille économique) est nous semble-t-il centrale pour conforter la performance de l'agriculture française à moyen terme. Souhaitons que la loi d'avenir contribue à accélérer ces évolutions.

Finalement dans une période de morosité et de moral en berne quelles sont les priorités pour les responsables de l'agriculture: rester dans la logique de « l'élevage des crises » ou développer les agricultures au prix de quelques révisions culturelles.

Jean-Marie SÉRONIE
jmseronie@50.cerfrance.fr



Crise laitière : vers un printemps arable ?

Depuis quelques mois la filière laitière est de nouveau en émoi et les différentes manifestations pour une hausse du prix du lait en sont l'expression. Derrière ces difficultés réelles, le malaise semble plus complexe que celui de la crise de 2009 qui s'était traduite par un effet ciseau (baisse du prix du lait, hausse des charges) d'une ampleur inégale.



Une crise au-delà du prix

Comme toujours, la réponse la plus simple, si ce n'est simpliste, est de revendiquer une hausse du prix du lait face à une hausse des charges. Dans quel autre secteur économique, est-il possible d'avoir un tel raisonnement ? Au fur et à mesure des réformes de la PAC, l'économie laitière est entrée dans un marché libéral avec ses règles. Le prix du lait n'est plus administré par les pouvoirs publics via le fameux « prix indicatif » du lait mais issu du prix de marché des produits laitiers, qu'ils soient produits industriels (beurre, poudre) ou produits de grande consommation. L'indice de compétitivité avec l'Allemagne en est la preuve.

Dans tous les cas, c'est un rapport entre l'Offre et la Demande, couplé pour certains marchés d'une capacité de négociation, le fameux rapport de force. Question rapport de force, il faut reconnaître qu'il n'est clairement pas à l'avantage des producteurs face aux transformateurs. Le même rapport de force s'exerçant aussi entre les transformateurs et la grande distribution, il semble alors difficile pour les premiers d'augmenter le prix du lait s'ils ne sont pas en mesure de le répercuter au niveau des seconds.

Un sentiment de perte d'autonomie

La contractualisation, imposée à la hâte n'a pas permis aux producteurs de se structurer en organisations de producteurs d'une taille et d'un poids économique suffisant pour peser dans la mise en marché. Par ailleurs, au plus haut niveau on a prêté à cette contractualisation des qualités de garantie de prix qu'elle ne peut évidemment pas tenir.

Ainsi, au-delà de ces fameuses promesses non tenues, la contractualisation a renforcé le sentiment de dépendance des producteurs de lait vis-à-vis de leur laiterie. Ce sentiment alimente aussi la dimension de crise, notamment vis-à-vis d'autres productions (céréales) où l'agriculteur est devenu un acteur dans la mise en marché en se positionnant sur un prix et un volume même si la transaction se fait via une coopérative ou un négociant. La contractualisation n'est toujours pas perçue comme un contrat commercial avec son client, mais comme une aliénation de droits, dans la mesure où les devoirs (saisonnalité, qualité, conditions d'accès de collecte, ...) poussent à une adaptation de l'acte de production laitière au cœur de l'exploitation : « Je ne suis plus maître chez moi ».

La crainte d'un printemps arable

Outre ce sentiment de dépendance vis-à-vis de l'aval, le décalage avec le contexte céréalier du moment se fait également sur le triptyque Investissement/Temps de travail/Revenu. Jamais, les écarts en la matière n'ont été aussi conséquents. Plus qu'une crise du revenu laitier dans l'absolu, on assiste à une crise de revenu laitier relatif. La question « Et si j'arrêtais le lait pour faire des cultures ? » se trouve posée dans tous les bassins laitiers et n'est plus réservée à quelques zones intermédiaires, faisant craindre « un printemps arable ».

Un rapport de force politique à défaut d'un rapport de force économique

Si le choix d'arrêter le lait pour produire des céréales peut dans certains cas et sous certaines conditions être une réponse indi-

viduelle, on comprend que ça ne peut être une issue admise au niveau collectif par les responsables professionnels. A défaut de pouvoir peser économiquement, le rapport de force se déplace sur le terrain politique avec au programme : manifestations soit devant les laiteries, soit auprès des linéaires de supermarchés, et bien entendu au niveau du ministère de l'Agriculture qui organise une réunion entre les différents acteurs de la filière.

La hausse pour quelques mois de quelques centimes sur le prix du lait de consommation ne saurait résoudre une telle crise. De réelles difficultés économiques, au-delà des problèmes de trésorerie, se posent durablement pour 20% des exploitations laitières. Pour celles-ci, le prix du lait ne pourra jamais être une solution, sauf à imaginer qu'il puisse dépasser les 450€/1000 l, et que leurs coûts de productions ne deviennent pas proportionnellement inflationnistes comme on a pu l'observer dans certains pays.

Si la crise laitière actuelle, est bien économique pour certains, elle est pour d'autres davantage une crise du sens du métier avec tout ce que cela peut regrouper : la visibilité et la confiance en l'avenir, le bien-être du producteur du point de vue professionnel et privé, et notamment les conditions de travail et de repos, la relation à l'autre qu'il s'agisse de sa laiterie ou de son voisin, et bien entendu une rétribution décente.



Alain LÉBOULANGER
aléboulanger@50.cerfrance.fr

Elevage naisseurs allaitants, la prime à la vache est-ce le bon choix ?

La France détient le troupeau de vaches allaitantes le plus important de l'Union Européenne et ce secteur doit faire face à une diminution de la consommation de viande bovine ainsi qu'à la volatilité des exportations en maigre (Italie, Turquie, ...).

La proposition du règlement de la PAC à venir indique que les États pourront, s'ils le souhaitent, utiliser au moins 10% de leur plafond national disponible pour les aides couplées.

Les différentes organisations syndicales alertent les pouvoirs publics sur les enjeux de l'avenir de l'élevage, qui au-delà des aspects économiques, concerne tous nos territoires et le renouvellement des générations.

Beaucoup s'accordent à dire que le maintien de cette aide couplée, notamment la PMTVA est primordiale pour conserver les territoires d'élevages.

En effet, une réflexion autour de la production allaitante est primordiale afin de conserver un tissu économique agricole dans les régions où les alternatives de production sont minimes.

En revanche, des marges de manœuvres existent :

Se réorienter vers l'élevage en recherche d'autonomie fourragère de par l'utilisation du sol de façon raisonnée (production de MS/HA) ou être en recherche de diversification comme des filières courtes ou l'accompagnement de la filière vers la production d'énergie (méthanisation, photovoltaïque...).

Néanmoins, ne pourrait-on pas imaginer un autre mode de distribution d'aides afin de dynamiser le secteur naisseur allaitant. Primer la production (kg de viande produite) plutôt que le facteur de production (vaches) afin d'être sur de créer de la valeur ajoutée.

Aujourd'hui, le système en place est sclérosé par la dépendance aux aides couplées notamment. Cet assistant rend atone le secteur allaitant qui n'est pas incité à développer un système productif et rentable économiquement.

Les OP (organisation de producteurs) pourraient innover dans la production et la commercialisation tout en entretenant les débouchés actuels en berne.

Donc, le fait d'imaginer un autre soutien aux exploitations peut et doit impulser une dynamique territoriale. Devant l'adversité, la capacité des éleveurs et de la filière à innover afin de gagner en rentabilité est « impressionnante ».

Pour le secteur allaitant, le maintien de la prime à la vache semble une évidence mais ne doit pas nous dispenser d'une réflexion de fond sur les systèmes et la rentabilité à mettre en place.



Guillaume MARAVAL
gmaraval@12.cerfrance.fr





L'Irlande sortira-t-elle la PAC de la mêlée ?

Les discussions tripartites (conseil-commission-parlement européen) ont débuté le 11 avril et devraient aboutir pour la fin juin à un accord global sur la réforme de la PAC dont les modalités seront applicables pour la campagne 2015, avec un retard d'une année sur le calendrier initialement prévu.

Le trilogue a commencé

La présidence irlandaise va donc conduire les débats et se doit d'obtenir politiquement un résultat. Petit pays européen de longue date, l'Irlande a intégré la CEE en 1973 ; ayant assumé plusieurs fois la présidence, elle est donc rôdée à l'exercice des compromis. Succédant à Chypre et précédant la Lituanie dans la présidence tournante, l'Irlande dispose d'atouts politiques pour mener à bien la tâche.

Rappelons quand même, que ces discussions vont se dérouler, alors que le Parlement européen n'a pas encore accepté le cadre financier pluriannuel 2014/2020 sur lequel le conseil des chefs d'états avait déjà eu bien du mal à s'accorder. Ce budget européen déterminera au final l'enveloppe budgétaire pour la PAC et sa répartition entre les paiements directs et les mesures de développement rural.

Des propositions relativement proches

A regarder les propositions des 3 acteurs, elles ne paraissent pas si éloignées les unes des autres. Les divergences portent essentiellement sur la profondeur de ces mesures, leur délai de réalisation et leur caractère facultatif. Les sujets les plus ardues dans les négociations seront probablement la convergence des aides et le verdissement. Sur le premier point la période de convergence interne et son rythme seront au cœur du débat ; sur le deuxième, la reconnaissance des équivalences topographiques ou de certains couverts, les pénalités en cas de non respect feront l'objet des négociations. La commission n'a pour l'instant fait que quelques concessions en acceptant par exemple que le passage de 5% à l'objectif

final de 7% de surfaces écologiques ne soit effectué qu'après une étude d'impact. Le parlement européen a adopté finalement assez facilement une position commune après un vote en séance plénière et donné mandat à ses représentants. C'est probablement avec les délégations de chaque état, que l'Irlande aura fort à faire, certaines d'entre elles ayant déjà exprimé des réserves sur le compromis du conseil qui devait pourtant être la base commune des négociations derrière laquelle les états se sont rangés. A l'image des chefs d'états lors des négociations sur le budget européen, révélant l'absence totale d'un véritable projet commun pour l'Europe, les délégations des états membres vont défendre leur propre vision de leur agriculture nationale. Toutefois, la présidence irlandaise pourrait alors se servir de ces divergences et bénéficier de marges de manœuvre supplémentaires pour établir un compromis.

Un cadre souple facilitant les compromis

Demeure actuellement l'inconnue sur la façon dont la présidence irlandaise entamera les discussions. Pour avancer plus vite, on peut penser qu'elle aborde en premier les thèmes faciles à arbitrer et qu'elle réserve les sujets qui fâchent pour la suite. Si les débats se prolongent, la contrainte du calendrier obligera l'élaboration des compromis. Pour réussir, l'Irlande s'appuiera certainement sur une caractéristique essentielle de cette réforme qui se dessine, à savoir un cadre extrêmement souple pouvant s'adapter à la quasi-totalité des exigences nationales, bref une PAC à la carte. Mais nous serons alors bien loin du projet de la commission d'une agriculture européenne.

Après l'étape du règlement européen, la déclinaison nationale...

Lorsque les principes de la réforme de la PAC auront été définitivement actés au niveau européen, nous serons encore loin d'en connaître la déclinaison nationale.

S'inscrivant dans le cadre européen très ouvert, les choix nationaux seront déterminants pour l'orientation donnée à l'agriculture française et les impacts que la future PAC aura sur les différents systèmes de production. On aura bien compris que la proposition française de «sur»primer les 50 premiers ha et de porter le plafond des aides couplées à 15% (voire 18%) de l'enveloppe nationale seraient deux leviers permettant à la France de réorienter les aides vers l'élevage notamment.

Une annonce du futur paiement de base, sauf à utiliser une fourchette très large, semble encore prématurée, tant les hypothèses sur les décisions nationales sont nombreuses avec des effets cumulatifs ou contraires.

Même si les calembrets fonctionnent déjà beaucoup, il faut donc patienter encore quelques mois pour mesurer objectivement les conséquences des arbitrages politiques et la portée des signaux envoyés. En attendant, il est important de ne pas se focaliser uniquement sur la PAC mais de garder présent à l'esprit que l'évolution des marchés peut impacter largement autant les résultats des différents systèmes de production.

Thierry LEMAÎTRE
tlemaitre@neidf.cerfrance.fr





Synthèse des différentes propositions dans la négociation de la PAC

THEME	COMMISSION	PARLEMENT	CONSEIL
Convergence		A l'échelon individuel : réduction maxi de 30% en 2019	D'ici 2019 : comblement de 1/3 de la différence avec la moyenne nationale ou régionale
Echéance	2019 Convergence totale		
Rythme	40% la 1ère année	10%/an	
Verdissement	30% enveloppe nationale	30% enveloppe nationale	30% enveloppe nationale
Non respect		Non versement	Non versement du paiement vert + pénalité de 25% de son montant
Surfaces d'intérêt écologique	3% puis 5% et 7% après étude	3% puis 5% et 7% après étude	5% puis 7% après étude
Diversité des cultures	SAU > 3 ha	SAU > 10ha	SAU > 30ha
Sur-prime des 50 premiers ha		Facultatif 30% maxi de l'enveloppe nationale	Facultatif Majoration de 65% maxi du paiement de base
Financement des aides couplées	Maxi 10% de l'enveloppe nationale	Maxi 15% +3% pour protéagineux	Maxi 12%
Zones à handicaps naturels	Maxi 5% avec révision des zones	Maxi 5% sans révision	Maxi 5% réservés aux seules zones de montagne
Transferts possible entre piliers	10% de l'enveloppe nationale	15% de l'enveloppe nationale	15% de l'enveloppe nationale
JA	2% maxi 25% de majoration du DPB sur 52 ha	2% obligatoire 100 ha maxi revalorisés	2% maxi
Fin des quotas sucre	Après 2014/2015	2020 et pas au delà	Après 2016/2017

Thierry LEMAITRE
tlemaitre@neidf.cerfrance.fr

La flexibilité pour créer de la valeur ajoutée : exemple des serristes

Le contexte agricole change profondément depuis plusieurs années et génère de nouvelles pratiques pour les agriculteurs. Les producteurs de légumes illustrent cette flexibilité de l'exploitation agricole.

Être en prise avec le marché, cela veut dire être confronté à la volatilité des prix et à la concurrence, mais aussi s'adapter en permanence aux exigences de marché quant à la qualité des produits et des coûts de productions pour rechercher en permanence de la valeur ajoutée. Cela suppose donc des changements périodiques de mode de production voire

de positionnement stratégique. Dans ce contexte, l'exploitation agricole n'est plus nécessairement considérée comme une unicité « hommes-foncier-outils » mais comme une tryptique entre un projet économique, un projet technique et un projet patrimonial.

Evolution des pratiques et du modèle d'exploitation

Jusque dans les années 90, la production de légumes était concentrée sur des petites exploitations diversifiées avec de la main d'œuvre familiale et un lien très fort au sol. Parmi les évolutions déjà



constatées, la main d'œuvre est passée d'un stade de main d'œuvre familiale, avec des salariés rares et intégrés à la famille, à un stade de véritable métier de gestion de la main d'œuvre, avec un grand nombre de salariés qui ne sont plus du tout liés à la famille.

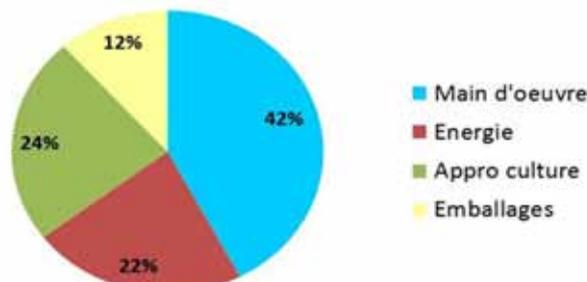
Pour sécuriser les modes de production et avoir une période de production plus large, une partie des productions sont passées sous serres. On sent alors se dégager une stratégie beaucoup plus déliée du sol. En parallèle, la nécessité d'approvisionner des rayons de GMS en continu amène, par exemple, à concevoir des stratégies à cheval sur plusieurs bassins de production avec des précocités différentes. C'est l'exemple du Groupe Rougeline qui couvre un projet sur trois régions du sud de la France depuis Avignon, en passant par Perpignan jusqu'à la côte atlantique.

Optimiser le poste énergie pour conserver la valeur ajoutée

Néanmoins, les productions sous serre, horticoles ou maraîchères, font partie des activités agricoles qui consomment des niveaux élevés d'énergie, représentant une part de plus en plus importante de leur coût, pouvant aller jusqu'à 30% du coût de production dans certains systèmes. Pour faire face à la hausse importante du coût des énergies fossiles, l'efficacité énergétique de ces outils de production doit être améliorée et les consommations d'énergie minimisées, pour assurer d'une part, la pérennité des entreprises et répondre d'autre part, aux exigences du développement durable.

Face à la hausse du coût de l'énergie, pour maintenir les niveaux de valeur ajoutée produite, une partie du parc le plus ancien de serres verre a donc été réorienté vers des productions moins demandeuses en énergie : exemple de la conversion de serres de tomates en fraises. Cette production moins gourmande en énergie permet aussi de répondre à un marché de la fraise très précoce (février-mars), marché qui ne peut être satisfait avec les techniques de production traditionnelles. En parallèle, ces mêmes producteurs de tomates ont été amenés à se positionner soit sur des outils plus performants (serres plus hautes pour augmenter le volume d'air et ainsi limiter les écarts de température entre le jour et la nuit, luminosité accrue, installation d'écrans thermiques...), soit à investir près d'une

Part des différents postes de charges opérationnelles dans la production de légumes sous serres



Source : CERFRANCE Lot-et-Garonne

source de production de chaleur, parfois à plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres de leur siège d'exploitation historique, en s'associant avec d'autres producteurs de région différentes et en embauchant un chef de culture.

Des opportunités à saisir

Pour chauffer des serres à coût de production inférieur et stabiliser le coût, des partenariats voient ainsi le jour avec des outils industriels comme par exemple au moment de l'extraction du pétrole du gisement de Parentis-en-Born dans les Landes. Lors du processus d'extraction, de l'eau froide est envoyée entre 2 000 et 6 000 mètres de profondeur afin de faire remonter le pétrole. À cette profondeur, l'eau qui circule en circuit fermé, se réchauffe naturellement pour atteindre 55°C. C'est cette chaleur géothermique qui va être récupérée, par le biais d'un échangeur thermique pour réchauffer

l'eau du double circuit de chauffage de la serre verre. D'autres installations visent à valoriser un déchet gazeux soufré produit lors de l'extraction du pétrole, ou encore à s'implanter près d'une unité de méthanisation. Dans ce dernier cas, le partenariat est intéressant pour le producteur d'énergie à deux niveaux : valorisation de la chaleur produite et versement d'une prime à l'efficacité énergétique sur le prix de rachat de l'électricité.

Ces trajectoires d'entreprise illustrent la flexibilité dont font preuve les exploitations agricoles aujourd'hui pour pérenniser et créer de la valeur ajoutée. La simple logique d'ajustement est alors dépassée au profit d'opportunités nouvelles, certes moins traditionnelles mais permettant néanmoins d'améliorer son expertise et sa compétitivité dans son domaine de production.



Fabien BARRABE
fbarrabe@cerfrance47.fr



Alain PAPOT
apapot@cerfrance.fr

Dialogue impossible

L'agriculture est un domaine technico économique complexe et très diversifié, où il n'y a pas de vérité unique. Au moment où la négociation de la PAC prend une tournure plus nationale, différentes parties vont user d'influence pour faire valoir leur situation ou leur vision. Afin d'illustrer ces situations antagonistes, je vous propose l'**histoire suivante confrontant des réalités distinctes**. Il n'y a pas de bon ou mauvais rôle, seulement des points de vue différents ...

Un économiste faisant du tourisme en pleine campagne croise par hasard un agro-manager qui sort de ses terres. Le premier interpelle le second et le dialogue s'engage :

- Pourquoi avez-vous encore des vaches, alors que l'élevage est dit en crise, que les céréales sont au plus haut, et que les consommateurs et les écologistes, pour des raisons différentes, critiquent la qualité des apports nutritionnels de la viande et du lait et dénigrent l'impact des systèmes animaliers sur l'eau et le voisinage ?

- Si vous pouvez vous promener dans une campagne verdoyante et accueillante, c'est parce que nos animaux, sélectionnés au sein de la meilleure race, participent par leur présence et leur alimentation à l'entretien de notre terroir. Nous obtenons en volume et qualité des productions en constante augmentation grâce à des techniques de plus en plus élaborées. Nos bovins développent grâce à leurs déjections la vie microbienne du sol et permet ainsi la meilleure valorisation en engrais de l'humus végétal issu des feuilles, herbes, buissons, ou racines mortes. Sans ces animaux une partie de ces terres, retourneraient en jachère, puis en friche, puis en bois ou forêt... Nos animaux, en consommant aussi les excédents céréaliers participent au maintien et au bien-être de la population des agriculteurs, et leurs produits laits ou viandes, en étant stockés et transformés, génèrent des emplois induits en amont ou aval de nos exploitations et maintiennent ainsi une activité et une population rurales vivantes.

- Pour me parler comme cela, vous devez être un agronome tourné avec passion vers votre production traditionnelle, lance alors l'économiste.

- C'est bien cela, comment avez-vous deviné ?

- Je vous parle marché, et vous me répondez technique, je vous parle global et vous me répondez local, au lieu de vous adapter à l'évolution de votre environnement économique, vous attendez que ce soit celui-ci qui s'adapte à vous.

- Vous par contre, vous devez être un professeur d'économie ou quelque chose comme cela dit alors l'agriculteur.

- Bien sûr répond l'économiste, et l'organisation dans laquelle je travaille fait ce qu'elle peut pour transformer l'agriculture et maintenir ses excédents monétaires, mais comment avez-vous compris cela ?

- Vous ne connaissez rien à notre milieu, et à nos métiers, vous nous engagez à nous remettre en cause sans prendre en compte nos atouts et handicaps locaux, vous ne voyez que les résultats globaux sans savoir comment ils sont élaborés, et, à partir d'une synthèse sans analyse préalable, vous émettez des jugements péremptifs et nous faites passer pour des routiniers passésistes.

A chacun de nous d'imaginer les suites de cette conversation, ... ou d'une autre ... en sachant entendre et comprendre les autres points de vue, pour ajuster peu ou prou sa propre activité.



Conseil National du réseau CERFRANCE

18 rue de l'Armorique 75015 PARIS

Tél. + 33 (0)1 56 54 28 28 Fax. + 33 (0)1 56 54 28 29

e-mail : conseilnational@cn.cerfrance.fr / www.cerfrance.fr

Directeur de la publication : Christophe Lambert

Directeur de la rédaction : Jean-Marie Séronie

Rédacteur en chef : Marc Varchavsky

Membres du comité de rédaction : Philippe Boulet, Anne-Yvonne Henot, Alain Leboulanger, Pierre-Yves Lelong, Thierry Lemaitre, Jacques Mathé, Jean-Yves Morice, Alain Papot, Fabien Barrabé, Pierre-Gérard Pouteau, Guillaume Maraval, Jean-Marie Séronie, Marc Varchavsky

Réalisation : Axana Pilipenko

Crédits photo : Fotolia - Image Plus